

## **ETHYLENEDIAMINE**

SI046.250ML - SI046.1L

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010 Version 1.2 - Date de révision 30.11.2018 Date d'impression: 30.11.2018

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1 Identificateurs de produit

Ethylènediamine Nom du produit : SI046.250ML - SI046.1L Code Produit:

Numéro CAS: 107-15-3 Numéro Index: 612-006-00-6

Numéro REACH: Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette

substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas

d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une

date ultérieure

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire

Fabrication de substances

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: **SORDALAB** 

> 15 Avenue des grenots 91150 ETAMPES

Téléphone: +33 (0)1 69 92 26 72 Fax: +33 (0)1 69 92 26 74

Adresse e-mail: <a href="mailto:chimie@sordalab.com">chimie@sordalab.com</a>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.: +33 (0)1 45 42 59 59

### **SECTION 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Liquides inflammables (Catégorie 3), H226 Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302 Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 4), H332 Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 3), H311 Corrosion cutanée (Catégorie 1B), H314 Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1), H334

Sensibilisation cutanée (Catégorie 1), H317

Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 3), H412

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.



### 2.2 Éléments d'étiquetage

## Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

#### Pictogramme







## Mention d'avertissement

#### **Danger**

## Mention de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoguer une allergie cutanée.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Information supplémentaire sur les dangers

Aucun(e)

## 2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. Absorbé rapidement par la peau. Lacrymogène.

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.1 Substances

Synonymes: 1,2-Diaminoéthane

Formule: C<sub>2</sub>H<sub>8</sub>N<sub>2</sub>
Poids moléculaire: 60.10 g/mol
N° CAS: 107-15-3
N° CE: 203-468-6
N° Index: 612-006-00-6

Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008

Composant		Classification	Concentration			
Ethylènediamine						
N° CAS : N° CE : N° Index :	107-15-3 203-468-6 612-006-00-6	Flam. Liq. 3; Acute Tox. 4; Acute Tox. 3; Skin Corr. 1B; Resp. Sens. 1; Skin Sens. 1; Aquatic Chronic 3; H226, H311, H302 + H332, H314, H317, H334, H412	≤ 100 %			

Pour le texte complet des mentions de danger-H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.



## **SECTION 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

## Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

## En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les veux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

# <u>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</u> Donnée non disponible

#### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1 Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)

La distance de retour de flamme peut être considérable. L'explosion d'un récipient risque de se produire pendant un incendie. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

## 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### 5.4 Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.



#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

## 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour les précautions, voir section 2.2

# 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Sensible à l'air et à l'humidité.

Classe de stockage : Liquides inflammables

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur Type d'exposition	Paramètres de contrôle	Base
Ethylènediamine	107-15-3	VME	10 ppm 25 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
	Remarques	Valeurs limites indicatives		
		VLCT (VLE)	15 ppm 35 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
	Remarques	Valeurs limites indicatives		

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### Équipement de protection individuelle Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.



#### Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Tenue de protection antistatique ignifuge. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

#### **Protection respiratoire**

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

## Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect Forme: Liquide, clair Couleur: Incolore Amine

c) Seuil olfactif Donnée non disponible d) pH 12,2 à 110 g/l à 20°C

e) Point de fusion/point de congélation 8,5°C - lit.
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition 118 °C - lit.
g) Point d'éclair 38°C - coupelle fermée

h) Taux d'évaporation
i) Inflammabilité (solide, gaz)
j) Limites d'inflammabilité ou d'explosivité

58 C - Coupelle Territée
Donnée non disponible
Donnée non disponible

Supérieure 16%(V)
Inferieure : 2,7%(V)

k) Pression de vapeur
13 hPa à 20 °C
1) Densité de vapeur
2,07 - (Air = 1.0)
m) Densité relative
0,899 g/cm3 à 25°C

n) Hydrosolubilité Soluble
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau log log Pow: -2,04
p) Température d'autoinflammabilité Donnée non dispo

p) Température d'autoinflammabilité Donnée non disponible q) Température de décomposition Donnée non disponible r) Viscosité Donnée non disponible

s) Propriétés explosives
t) Propriétés comburantes

Donnée non disponible
Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Densité de vapeur relative 2,07 - (Air = 1.0)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible

## 10.2 Stabilité chimique

Absorbe le gaz carbonique de l'air.

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible



#### 10.4 Conditions à éviter

Air. Exposition à l'humidité. Chaleur, flammes et étincelles.

#### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants, Halogénures de phosphore, Aldéhydes, Halogénures organiques.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - 1200 mg/kg - Remarques: Effet comportemental: Ataxie

CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 14,7 mg/l

DL50 Dermale - Lapin - 560 mg/kg

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin - Résultat: Provoque des brûlures.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin - Résultat: Corrosif.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de Maximalisation (GPMT) - Cochon d'Inde

Résultat: A un effet sensibilisant. Peut provoquer des réactions allergiques respiratoires et cutanées.

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

#### Cancérogénicité

Cancérogénicité - Ce produit est un élément ou contient un élément ne pouvant être classé quant à ses effets cancérogènes selon les normes des organisations suivantes : IARC, ACGIH, NTP ou EPA. IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

#### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

## Danger par aspiration

Donnée non disponible.

### Information supplémentaire

RTECS: KH8575000

Vomissements, Diarrhée, Douleur abdominale.

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Foie - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme.



## **SECTION 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons

CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 115,7 mg/l - 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 3 mg/l - 48 h

Toxicité pour les algues

CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 151 mg/l - 96 h

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Biotique/Aérobique - Durée d'exposition 28 d

Résultat: 94 % - Facilement biodégradable.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Toxique pour les organismes aquatiques.

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

## **Produit**

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

## **Emballages contaminés**

Eliminer comme produit non utilisé.

### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 1604 IMDG: 1604 IATA: 1604

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: ETHYLENEDIAMINE IMDG: ETHYLENEDIAMINE IATA: Ethylenediamine

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 8 (3) IMDG: 8 (3) IATA: 8 (3)

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II IMDG: II IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: Non IMDG Marine pollutant: no IATA: no



## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

## 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

## **SECTION 16: Autres informations**

#### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Acute Tox. Toxicité aiguë

Aquatic Chronic Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Flam. Liq. Liquides inflammables

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Resp. Sens. Sensibilisation respiratoire

## Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société Sordalab ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

